

**Commission Départementale d'Aménagement Commercial
du 12 août 2010**

RÉCAPITULATIF DU DOSSIER

(sous réserve des délais de recours)

Demandeur :	S.A.S. SAINT REMY DISTRIBUTION, représentée par Madame Valérie VASEUX née LANCOU, Présidente du Conseil d'Administration Siège social : S.A.S.SAINT REMY DISTRIBUTION Chemin Départemental N2 - 72600 SAINT REMY DES MONTS
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	Extension de 315 m ² d'un supermarché alimentaire à l'enseigne « INTERMARCHÉ SUPER », d'une surface de vente actuelle de 2 590 m ² et future totale de 2 905 m ² , inclus dans un ensemble commercial, situé à SAINT REMY DES MONTS, Lieudit « Le Magasin » - Chemin Départemental N 2
EMPLOIS : (à titre indicatif et non réglementaire)	Non précisés dans le dossier
Décision de la C.D.A.C.	FAVORABLE